

Petit guide des choix de dernière année de Filière franco-allemande

(5^e année du cursus FIFA ou 3^e année du master FIFA)

Année 2025-2026

Ce petit guide vous expose les possibilités qui vous sont offertes en dernière année dans le cadre de la filière franco-allemande (5^e année pour les étudiantes et les étudiants entrés en 1^e année FIFA ; 3^e année pour celles et ceux entrés directement en master FIFA). Les possibilités exposées ci-dessous relèvent globalement de 4 grandes catégories : après avoir effectué obligatoirement une année dans le cadre du cycle master de Sciences Po Lille, puis une année dans le cadre du master IEG à l'Université Münster, vous pouvez effectuer votre dernière année de master :

- 1) à Sciences Po Lille
- 2) dans un cursus en coopération avec Sciences Po Lille
- 3) à l'Iffpol de l'Université Münster
- 4) à l'Iffpol et dans une université partenaire de l'Université de Münster (semestre externalisé)

Ces possibilités sont très étendues : veillez néanmoins à bien rester dans le cadre des formations autorisées !
Sortir de ce cadre, c'est abandonner délibérément votre cursus en FIFA ; c'est renoncer à votre diplôme et devoir rembourser toutes les sommes que vous avez reçues de l'UFA sous forme de bourses de mobilité. En revanche, toutes les possibilités listées dans ce document vous permettent de valider votre cursus FIFA et d'obtenir ainsi le diplôme de Sciences Po Lille, le master de l'Université de Münster et le certificat de l'UFA, de même qu'un éventuel diplôme complémentaire obtenu dans l'établissement où vous pourriez passer votre dernière année.

Inscriptions et frais d'inscription (pour des détails, voir : Petit guide des inscriptions et frais d'inscription)

Comme les années précédentes, vous devez procéder pour cette dernière année à des inscriptions multiples. Vous devez en l'occurrence vous inscrire :

- 1) à l'UFA,
- 2) à Sciences Po Lille,
- 3) à l'Université de Münster ;
- 4) le cas échéant dans l'établissement qui vous accueille en dernière année si vous ne l'effectuez ni à Sciences Po Lille ni à l'Université de Münster.

La triple inscription à l'UFA, à Sciences Po Lille et à l'Université de Münster est indispensable pour que vous puissiez valider votre cursus et que vous puissiez obtenir vos diplômes (à défaut, vous seriez considéré·e comme démissionnaire).

Pour autant, **vous ne payez les frais d'inscription que là où vous effectuez votre cursus** : Sciences Po Lille ou l'Université de Münster. Si vous effectuez votre dernière année dans un établissement partenaire, vous devrez y payer des frais d'inscriptions complémentaires qui peuvent être très variables. Si vous effectuez votre dernière année à Sciences Po Lille en apprentissage, vos frais d'inscription sont entièrement pris en charge par votre employeur.

1) La dernière année à Sciences Po Lille

Majeure, stage et bourse de mobilité

La dernière année à Sciences Po Lille est validée par 60 crédits. Si vous choisissez cette option, vous reprenez votre cursus au semestre 3 du cycle master dans la majeure que vous aviez suivie deux ans auparavant. Soit vous devez réaliser au semestre 4 un stage de 6 mois (majeures AP, APEu, CeM, PES, PHD, SIGR, SN) et vous devrez rédiger un mémoire de stage qui sera évalué de manière binationale, soit l'ensemble de votre année se déroule en apprentissage (majeures BMV, GTU, MIC, MMI, MRE) et vous devrez rédiger un mémoire d'apprentissage qui sera évalué de manière binationale. Font exception à ce principe les majeures ASC (dernière année externalisée ou dans le cadre du master MRSP) et PPE (réécriture d'un mémoire de master 2 évalué de manière binationale). Au terme de votre année, vous obtenez le diplôme de Sciences Po Lille et le master l'Université de Münster.

Si vous êtes entré du côté allemand, vous pouvez continuer de recevoir la bourse de mobilité de l'UFA lors de votre cursus à Sciences Po Lille. En outre, vous êtes toutes et tous éligibles à la bourse de l'UFA pendant votre stage au semestre 4, pour peu que celui-ci réponde aux critères de l'UFA (notamment qu'il ait lieu dans le pays partenaire ou équivalent). Pour cette raison, merci de bien vouloir indiquer dès que possible à Mme Burwinkel (Münster) et à Mme Laporte (Lille) le lieu et l'institution où vous comptez effectuer votre stage (vous serez sollicité·es en ce sens). Cela permettra de préparer les demandes de financement, même si l'argent ne pourra vous être versé qu'après signature de votre convention et vérification des conditions de votre stage à Sciences Po Lille.

Vous pouvez enfin postuler à l'aide du fonds de mobilité internationale de Sciences Po Lille pour votre stage si celui-ci a lieu à l'étranger. Les bourses sont attribuées sur trois critères : le critère social, le coût de la vie dans le pays d'accueil et le coût de l'acheminement sur place (sur justificatifs : avis d'imposition, justificatif de bourse, convention signée, rémunération éventuelle de stage). Vous recevez à ce sujet un mail d'information en novembre, pour une commission qui se réunit en général début décembre.

Formation classique et mémoire de stage (majeures AP, APEu, CeM, PES, PHD, SIGR, SN)

Attention : Vous devez apporter un soin particulier au **titre** de votre mémoire de stage, car ce titre figurera sur le diplôme de master que vous obtiendrez à l'Université de Münster (de la même manière que pourrait y figurer le titre d'un mémoire de master). Il est donc fortement recommandé de le problématiser et de le généraliser. Évitez par exemple d'intituler votre mémoire « Stage long effectué chez Médecins du monde au Tchad », mais préférez « Médecins du monde : les défis actuels du travail humanitaire en Afrique ».

Le mémoire de stage doit comporter environ 40 pages hors annexes du côté français. Il fera l'objet d'une vérification anti-plagiat systématique. En filière générale, le mémoire comporte différents éléments : la présentation de la structure d'accueil, le descriptif des tâches confiées, et une partie « analytique », qui peut par exemple consister à une critique problématisée d'une expérience sur le terrain ou alors une analyse problématisée d'un sujet traité pendant le stage. Une attention particulière doit être portée au choix des annexes. En FIFA, le mémoire de stage doit inclure les deux parties mentionnées et en plus une **partie rédigée en allemand qui comporte exclusivement une**

analyse problématisée et conceptualisée, qui peut le cas échéant correspondre au sujet traité dans la partie analytique de la partie française (10.000 à 12.000 mots). Le mémoire de stage (version complète) doit être remis à la fin du mois d'août : en **version numérique** via la plateforme centralisée du service de stages, ainsi que par email à Mme Burwinkel (fifa@uni-muenster.de) et à votre responsable secondaire de stage à Münster.

Le mémoire de stage peut donner lieu à une **soutenance** qui reste facultative (la décision revient à votre responsable de stage à Sciences Po Lille, uniquement si le mémoire n'est pas jugé satisfaisant). La **note** permettant de valider le stage est calculée en faisant la moyenne des différentes notes obtenues : celle des responsables de stage à Lille et à Münster, avec prise en compte de l'évaluation du tuteur ou de la tutrice et éventuellement de la soutenance. Cette note est portée sur votre relevé et compte pour l'obtention du diplôme de Sciences Po Lille, de même que pour celle du master de l'Université de Münster.

Pour plus de détails sur ce stage et le mémoire qui l'accompagne, voir le « **Petit guide des stages au cours du cursus FIFA** » et le « **Petit Guide du mémoire de stage en FIFA** ». Vous pouvez également vous reporter aux informations sur le site du service des stages : <https://www.sciencespo-lille.eu/etudier/les-stages>.

NB Si vous effectuez votre 5^e année du master Sociétés numériques à Lille, vous obtenez un diplôme d'établissement *ad hoc* de Centrale, qui ne vaut pas grade de master. Il ne s'agit donc pas d'un double-diplôme au sens propre, qui impliquerait une triple-diplomation (cf. plus bas).

Formations en apprentissage et mémoire d'apprentissage (majeures BMV, GTU, MIC, MMI, MRE)

Si vous choisissez d'effectuer une majeure en apprentissage, vous suivez une formation qui alterne périodes de cours et périodes d'apprentissage professionnel. Ces formations comprennent un nombre important d'heures de cours théoriques réparties tout au long de l'année (de septembre à juin), et elles offrent en outre une formation pratique professionnalisaante. Dans ce cas, vous devez rédiger un **mémoire d'apprentissage**, qui a pour objectif de vous faire prendre du recul sur votre expérience professionnelle.

Attention : Vous devez apporter un soin particulier au **titre** de votre mémoire, car ce titre figurera sur le diplôme de master que vous obtiendrez à l'Université de Münster (de la même manière que pourrait y figurer le titre d'un mémoire de master). Il est donc fortement recommandé de le problématiser et de le généraliser. Évitez par exemple d'intituler votre mémoire « Mon expérience professionnelle chez Euroland Consulting », mais préférez « Conseil en management : les enjeux de la conduite de projets dans tel domaine ».

Le mémoire d'apprentissage fera l'objet d'une vérification anti-plagiat systématique. Sa rédaction donne lieu à des étapes de validation intermédiaires sur la plateforme Formasup, selon les indications fournies par votre responsable de majeure. Le mémoire final comporte différents éléments : une première partie consacrée à un retour d'expérience, une deuxième partie consacrée à une étude-conseil pour la structure qui vous emploie. En FIFA, le mémoire de stage doit inclure les deux parties mentionnées et en plus une partie rédigée en allemand qui comporte exclusivement une **analyse problématisée et conceptualisée, qui peut le cas échéant correspondre au sujet traité dans la partie analytique de la partie française (10.000 à 12.000 mots)**.

Le mémoire d'apprentissage (version complète) doit être remis **avant le 15 juin (pas de rallonge possible !)** en version numérique : à votre maître·sse d'apprentissage, à votre tuteur·ice pédagogique à Sciences Po Lille, ainsi qu'à

Mme Burwinkel (fifa@uni-muenster.de) et à votre évaluateur·ice à l'Université de Münster. La soutenance doit rassembler votre maître·sse d'apprentissage et votre tuteur·rice pédagogique à Science Po Lille, ainsi que votre évaluateur·ice à l'Université de Münster. Cette soutenance doit avoir lieu avant le 15 juillet. La note permettant de valider l'apprentissage prend en compte la qualité des échanges lors du suivi, celle des différentes parties du mémoire et celle de la soutenance. Cette note est portée sur votre relevé et compte pour l'obtention du diplôme de Sciences Po Lille, de même que pour celle du master de l'Université de Münster.

Pour plus de détails sur cet apprentissage et le mémoire qui l'accompagne, voir le « **Petit Guide du mémoire d'apprentissage en FIFA** ». Vous pouvez également vous reporter aux informations sur le site de Sciences Po Lille : <https://sciencespo-lille.eu/etudier/la-formation-en-apprentissage>

Remarque : Si vous êtes entré·e du côté allemand, vous pouvez continuer de recevoir la bourse de mobilité de l'UFA lors de votre cursus à Sciences Po Lille. En outre, ces cursus en alternance donnent lieu à rémunération et les frais d'inscription à Sciences Po Lille sont pris en charge par la structure employeuse.

Formation dans le cadre du master ASC de Sciences Po Lille

Si vous choisissez la **majeure ASC** pour votre première année de Master, vous devez choisir pour votre dernière année l'une des options suivantes :

- au sein de la majeure Communication et Média (CeM), avec notamment un stage au semestre 4
- au sein du master MRSP
- un master de recherche / journalisme dans un établissement en France ou à l'étranger, qui délivre en un an un diplôme en lien avec le curriculum suivi à Sciences Po Lille (procédure recherche, procédure journalisme)

À la différence des étudiantes et étudiants de la filière générale, vous ne pourrez pas vous inscrire en cinquième année pour la préparation à l'Agrégation de Sciences économiques et sociales ou d'Histoire. En effet, ces formations ne donnent pas lieu à la rédaction d'un travail qui pourrait être co-évalué à Lille et à Münster.

NB A l'issue de votre année, vous obtenez le diplôme de Sciences Po Lille et le master de l'Université de Münster. Le cas échéant, vous obtenez en outre le master de l'établissement qui vous accueille pour cette dernière année. Dès lors, le régime de la double-diplomation s'impose et vous devez rédiger un mémoire franco-allemand complémentaire (voir ci-dessous point 5).

Formation dans le cadre du master PPE de Sciences Po Lille

Si vous choisissez la **majeure PPE** pour votre première année de Master et que vous décidez de revenir à Lille, vous devez rédiger un mémoire de recherche pendant votre dernière année. Ce mémoire sera co-évalué entre Sciences Po Lille et l'Université de Münster. Outre la partie principale en français évaluée par votre directeur·ice français·e, vous devrez rédiger une partie allemande plus réduite (de 10.000 à 12.000 mots), qui sera évaluée par Mme Vetterlein.

2) Autres possibilités en lien avec Sciences Po Lille

Aux masters gérés en propre par Sciences Po Lille s'ajoutent d'autres formations accessibles aux étudiant·es en dernière année : il s'agit des masters en collaboration avec l'Université de Lille ou des masters en un an parmi ceux autorisés, du double-diplôme avec l'ESJ ou encore de la procédure recherche et de la procédure journalisme. Toutes ces possibilités sont présentées pour leur information aux étudiant·es (FIFA comme FG) peu après leur entrée en cycle master.

a) Master en collaboration avec l'Université de Lille : MRSP

Le master **MRSP** « Métiers de la Recherche en Sciences politiques » est le fruit de la collaboration entre Sciences Po Lille et l'Université de Lille. Il propose une formation en un an après une première année de master validée, quelle que soit la spécialité et la majeure d'origine.

Dans le cadre de la FIFA, d'autres masters en collaboration avec l'université de Lille ne vous sont pas ouverts, car ils ne vous permettraient pas de valider le master de l'Université de Münster (pas de rédaction de travail diplômant du type mémoire ou rapport de stage). Il s'agit des masters préparant aux concours de l'enseignement : le Master 2 « Métiers de l'enseignement en Sciences économiques et sociales » (MESES) pour préparer les concours du CAPES et de l'agrégation en Sciences sociales et la « Préparation à l'Agrégation d'histoire ». Si ces préparations vous intéressent, elles peuvent néanmoins vous être ouvertes à l'issue de votre diplomation, comme 6e année d'étude.

Vous recevez à ce sujet un mail d'information en février et vous faites votre demande pour le master MRSP au moment de choisir le lieu où vous souhaitez effectuer votre dernière année, avant la fin mars.

NB A l'issue de votre année en MRSP, vous obtenez le diplôme de Sciences Po Lille et le master de l'Université de Münster. Vous obtenez en outre le master de l'Université de Lille qui vous accueille. Du fait de la collaboration Sciences Po Lille / Université de Lille, le régime de la double-diplomation ne s'impose cependant pas. Pour pouvoir être diplômé de l'Université de Münster, votre mémoire de M2 doit donc être complété d'un résumé en allemand qui sera évalué à Münster.

b) Les autres masters autorisés à l'Université de Lille

En cohérence avec votre majeure d'origine, vous pouvez accéder à d'autres formations en un an après une première année de master validée. Ces formations de master 2 peuvent être orientés vers la recherche (cf. procédure recherche plus bas) ou non (avec par exemple un stage de 6 mois). Ces formations vont de la sociologie (Villes et Nouvelles Questions Sociales), l'urbanisme (Aménagement culturel et stratégies territoriales en Europe) ou les sciences de l'éducation (Travail Éducatif Santé Social et Orientation) au droit ou à l'économie.

Vous recevez un mail d'information en février et vous faites votre demande au moment de choisir le lieu où vous souhaitez effectuer votre dernière année, avant la fin mars. Les candidatures retenues par ces établissements sont soumises à l'accord d'un jury présidé par le directeur des études de Sciences Po Lille.

NB A l'issue de votre année de master 2, vous obtenez le diplôme de Sciences Po Lille et le master de l'Université de Münster. Vous obtenez en outre le master de l'Université de Lille qui vous accueille. Le régime de la double-diplomation s'impose et vous devez rédiger un mémoire franco-allemand complémentaire (voir ci-dessous point 5).

c) Master conventionné par Sciences Po Lille : « International affairs » à JHU

Le master « International affairs » à la JHU (**Johns Hopkins** University à Bologne) est une formation de recherche en affaires internationales qui fait l'objet d'une convention spécifique de Sciences Po Lille avec JHU. Cette option concerne les étudiant·es issu·es des masters PHD, SIGR et APeu. Les candidatures à la JHU se font avant les vacances de Noël auprès de Patrick Mardellat. Pour les autres formations, vous recevez un mail d'information en février et vous faites votre demande au moment de choisir le lieu où vous souhaitez effectuer votre dernière année, avant la fin mars. Les candidatures retenues par ces établissements sont soumises à l'accord d'un jury présidé par le directeur des études de Sciences Po Lille.

NB A l'issue de votre année, vous obtenez le diplôme de Sciences Po Lille et le master de l'Université de Münster. Vous obtenez en outre le master of Arts in International affairs (MAIA) du Bologna Center (Johns Hopkins University) qui vous accueille pour la fin de votre formation. Le régime de la double-diplomation s'impose et vous devez rédiger un mémoire franco-allemand complémentaire (voir ci-dessous point 5).

d) Le Double-diplôme Sciences Po / ESJ – École supérieure de journalisme de Lille (2 ans)

En fin de 4^e année (ou après deux années de master dans le cas d'une entrée directe), vous pouvez (comme les étudiant·es de Filière générale en fin de 3^e année), accéder au double-diplôme Sciences Po Lille / ESJ par une voie spécifique. Vous êtes admissible sans avoir à passer les épreuves écrites. Vous recevez à ce sujet un mail d'information en janvier, vous devez suivre le cours de « Questions d'actualités » (dispensé sur le campus virtuel en février et mars), et vous devez passer une épreuve dite de « Libre propos » quelques jours avant le début des épreuves orales, puis passer les épreuves orales avec l'ensemble des admissibles. Pour plus d'informations : http://www.sciencespo-lille.eu/sites/default/files/Etudier/offre_de_formation/presentation_esj-scpolille.pdf

NB Vous obtenez après deux ans (à l'issue de votre 6^e année d'études) le diplôme de l'ESJ en plus du diplôme de Sciences Po Lille et du master de l'Université de Münster. Dans le cadre d'un double-diplôme de Sciences Po Lille, le régime de la double-diplomation ne s'applique pas et vous n'avez pas de mémoire franco-allemand complémentaire à rédiger. Pour justifier la délivrance d'un master recherche, l'Université de Münster doit cependant pouvoir co-évaluer un travail majeur de votre cursus : il s'agit en l'occurrence de votre « mémoire de stage ». Celui-ci correspond au stage que vous effectuez entre votre 1^e année et votre 2^e année de formation, à l'issue de votre 5^e année de cursus.

Vous devez apporter un soin particulier au **titre** de votre mémoire de stage, car ce titre figurera sur le diplôme de master que vous obtiendrez à l'Université de Münster (de la même manière que pourrait y figurer le titre d'un mémoire de master). Il est donc fortement recommandé de le problématiser et de le généraliser. Votre mémoire doit être rédigé **obligatoirement en français** et complété d'une **partie en allemand**. Cette-dernière doit reprendre les préconisations formulées pour la partie allemande du rapport de stage long des masters de Sciences Po Lille (ci-

dessus). Votre mémoire de stage (version complète) doit être remis début novembre à votre responsable de cursus à Sciences Po Lille ; il faut prévoir une version électronique à envoyer à l'Université de Münster. La **note** permettant de valider le mémoire de stage est calculée en faisant la moyenne des deux notes obtenues en à Lille et à Münster. Cette note est portée sur votre relevé et compte pour l'obtention du diplôme de Sciences Po Lille, de même que pour celle du master de l'Université de Münster (ce dernier pourra vous être délivré dès validation du mémoire de stage).

Pour plus de détails sur ce stage et le rapport qui l'accompagne, voir le « **Petit guide des stages au cours du cursus FIFA** » et le « **Petit Guide du mémoire de stage en FIFA** ».

e) La procédure recherche

La procédure recherche désigne la possibilité, quelle que soit la spécialité de master d'origine, de demander à effectuer une dernière année du diplôme de Sciences Po Lille dans une institution française ou étrangère proposant une formation de type « Master 2 » (en un an) orientée vers la recherche. En fin de 4^e année (ou après deux années de master dans le cas d'une entrée directe), vous pouvez déposer un projet de recherche associé à une institution d'enseignement supérieur française ou étrangère qui sera évalué par la Commission scientifique de Sciences Po Lille.

Vous recevez à ce sujet un mail d'information en février et vous devez déposer votre candidature en mars.

Important : Si vous considérez cette option veuillez toujours consulter au préalable les responsables de la FIFA et/ou vos responsables de majeure avant de vous lancer dans les candidatures ! Par ailleurs, si la formation visée se déroule obligatoirement sur deux années au lieu d'une, on peut éventuellement envisager une année de césure pour la réalisation de la première partie de la formation.

NB A l'issue de votre année, vous obtenez le diplôme de Sciences Po Lille et le master de l'Université de Münster. Vous obtenez en outre le master recherche de l'institution qui vous accueille pour la fin de votre formation. Le régime de la double-diplomation s'impose et vous devez rédiger un mémoire franco-allemand complémentaire (voir ci-dessous point 5).

f) Procédure journalisme

La procédure recherche désigne la possibilité, quelle que soit la spécialité de master d'origine, de demander à effectuer une dernière année du diplôme de Sciences Po Lille dans une école de journalisme reconnue par la profession proposant une formation de type « Master 2 » (en un an). Pour la liste : https://www.sciencespo-lille.eu/sites/default/files/Etudier/ecoles_de_journalismes_reconnues.pdf.

Vous recevez à ce sujet un mail d'information en février et vous devez déposer votre candidature en mars.

Important : Si vous considérez cette option veuillez toujours consulter au préalable les responsables de la FIFA et/ou vos responsables de majeure avant de vous lancer dans les candidatures ! Par ailleurs, si la formation visée se déroule obligatoirement sur deux années au lieu d'une, on peut éventuellement envisager une année de césure pour la réalisation de la première partie de la formation.

NB A l'issue de votre année, vous obtenez le diplôme de Sciences Po Lille et le master de l'Université de Münster. Vous obtenez en outre le master recherche de l'institution qui vous accueille pour la fin de votre formation. Le régime de la double-diplomation s'impose et vous devez rédiger un mémoire franco-allemand complémentaire (voir ci-dessous point 5).

Remarque

Quelques possibilités offertes aux étudiant·es de Sciences Po Lille ne sont pas accessibles aux étudiant·es de la FIFA. Il s'agit des possibilités suivantes :

- les autres double diplômes internationaux de Sciences Po Lille, dont les modalités communes de validation ne peuvent pas se cumuler avec celles de la FIFA ;
- la mutualisation inter-IEP, dès lors qu'elle concerne l'ensemble du cycle master (4e et 5e année des étudiant·es de Filière générale) ;
- le double-master « Management des politiques publiques » avec l'EDHEC, qui se déroule en 3 ans ;
- le master « Multilateralism and Transnational Governance » (MTG) qui se déroule entièrement en anglais ;
- les 5^e année de préparation à des concours (notamment l'Agrégation de SES ou d'Histoire), car ces formations ne donnent pas lieu à la rédaction d'un travail qui pourrait être co-évalué à Lille et à Münster.

3) La dernière année à l'Université de Münster

Cursus et bourse de mobilité

La dernière année à l'Université de Münster consiste à terminer le master *Internationale und Europäische Gouvernance* (IEG) commencé l'année précédente. Le cursus est régi par la *Prüfungsordnung* disponible sur le site de l'Iffpol. Si vous optez pour cette possibilité, vous choisissez d'une part des cours dans le cadre du module 5, et vous optez d'autre part entre le module 6A (cours à l'Iffpol) et le module 6B (cours extérieurs en cohérence avec vos choix de 4^e année (ou de 2^e année de master dans le cas d'une entrée directe) ; cela vous permet de valider 30 crédits. Vous participez en outre à un séminaire de recherche (*Forschungskolloquium*, 6 crédits) et vous rédigez un mémoire de recherche (*Masterarbeit*, 22 crédits + 2 crédits de soutenance). Ce mémoire de master est codirigé par un·e enseignant·e de l'Université de Münster et par un·e enseignant·e de Sciences Po Lille. L'année est validée lorsque les 60 crédits qui la composent le sont.

Si vous êtes entré·e du côté français, vous pouvez continuer à recevoir la bourse de mobilité de l'UFA lors de votre cursus à l'Université de Münster.

Le mémoire de master (*Masterarbeit*)

Conditions préalables	L'inscription au <i>Masterarbeit</i> repose sur la validation préalable des 60 crédits de 1 ^e année de master IEG et l'inscription de 30 crédits pour les modules du premier semestre de 2 ^e année).
Délai d'inscription	Une date limite d'inscription (début mars) vous est communiquée chaque année : il faut la respecter pour pouvoir terminer votre cursus dans le <i>Regelstudienzeit</i> et recevoir votre diplôme avec les autres étudiantes et étudiants de votre promotion.
Délais de rédaction et dépôt du mémoire	À partir de la date d'inscription, le délai de rédaction du mémoire est de 4 mois. Le mémoire doit être déposé en deux exemplaires imprimés (dactylographiés, paginés et reliés) et accompagnés d'une version numérique. L'inscription et le dépôt se font auprès du <i>Prüfungsamt I</i> de l'Université de Münster. Si le délai de 4 mois n'est pas respecté, le travail reçoit la note de 5,0 (non validé).
Volume du mémoire	Le mémoire de master est en principe rédigé en allemand, il comprend 18.000 à 20.000 mots, ainsi qu'un résumé en français d'environ 5.000 mots.
Soutenance	La soutenance est librement organisée en accord entre vos directeur·ices de mémoire, en règle générale en vidéoconférence (zoom admis). La soutenance compte pour 20% de la note finale du mémoire.
Accompagnement méthodologique	Au cours de cette dernière année de master IEG à l'Université de Münster, la préparation et la rédaction du mémoire sont accompagnées dans le cadre du <i>Forschungskolloquium</i> (module 7).
Remarque	Vous choisissez vos directeur·ices de mémoire. Mais vous devez transmettre à votre directeur·ice français·e le « Petit guide du <i>Masterarbeit</i> » rédigé à son intention ! Il lui faudra notamment rédiger un rapport de deux pages environ sur le mémoire et participer à la soutenance qui se tient généralement en septembre.

4) Autres possibilités en lien avec l'Université de Münster

Si vous optez pour une dernière année à l'Université de Münster, vous avez la possibilité d'effectuer un semestre dans une des universités partenaires de l'Ifrpol en Europe. Pour la liste des partenariats Erasmus, voir ici :

<https://www.google.com/maps/d/u/0/viewer?mid=1YWOaG09X-k8QBy-H7mLBWB369sw&ll=39.59563947321864%2C18.95100106628331&z=4>

Il est également possible d'effectuer un semestre hors d'Europe. Pour plus d'informations et une liste des partenariats, voir ici :

<https://www.uni-muenster.de/studium/outgoing/weltweit/index.html>

Il faut dans tous les cas obtenir une autorisation de la responsable de la FIFA à l'Université de Münster et clarifier les détails du séjour avec la scolarité de l'établissement concerné. Vérifiez bien auprès de Mme Burwinkel que les cours que vous envisagez de valider pourront être reconnus dans le cadre de votre cursus !

Il est en outre possible de passer un semestre à l'étranger comme « Free Mover », dans une université de votre choix même si elle n'a pas signé de partenariat avec l'Ifrpol ou l'Université de Münster. Les conditions ci-dessus s'appliquent (autorisation, vérification préalable de la reconnaissance des cours envisagés). En revanche, vous devez organiser votre séjour de façon complètement autonome.

La possibilité d'effectuer deux semestres à l'étranger n'est pas proscrite ; elle est cependant fortement déconseillée, d'autant que les délais de réception des notes de la part des universités étrangères vous empêchent de recevoir votre diplôme en même temps que le reste de votre promotion.

5) Régime de la « double-diplomation » (voire « triple diplomation »)

Principes de la « double-diplomation »

À l'issue de votre dernière année d'études (où qu'elle soit effectuée, pourvue qu'elle soit reconnue), vous recevez à la fois le diplôme de Sciences Po Lille et le master de l'Université de Münster. Si votre 5^e année a été validée dans un établissement partenaire, vous pouvez en outre recevoir un diplôme de master supplémentaire délivré par cet établissement. Il s'agit du régime de la double-diplomation (Sciences Po Lille + établissement partenaire), qui dans le cas de la FIFA correspond en réalité à une triple-diplomation (Sciences Po Lille + Université de Münster + établissement partenaire).

Pour justifier cette diplomation multiple, les étudiant·es qui effectuent en 5^e année une formation permettant d'obtenir, en plus de leur diplôme de Sciences Po Lille et du master de l'Université de Münster, un autre diplôme, doivent obligatoirement valider un certain nombre de crédits complémentaires. Les 60 crédits du diplôme obtenu en dehors de Sciences Po Lille et de l'Université de Münster sont ramenés à 40 crédits. Alors qu'en Filière générale, les 20 crédits complémentaires sont validés par un « rapport de recherche » de 30 pages, la validation de ces crédits se fait en FIFA par la rédaction d'un mémoire franco-allemand complémentaire.

Les cursus de 5^e année concernés sont les suivants : Johns Hopkins, procédure recherche, procédure journalisme, et de manière générale toute année de master 2 externalisée dans la cadre du master ASC.

Mémoire franco-allemand supplémentaire cogéré à Sciences Po Lille et à l'Université de Münster

Ce mémoire franco-allemand complémentaire doit porter sur un autre thème que le mémoire de *Bachelor* précédemment rédigé en 3^e année, le mémoire de master ou le mémoire de stage éventuellement rédigés en 5^e année. Ce nouveau sujet doit obligatoirement être soumis pour acceptation préalable (au minimum deux mois avant le dépôt du sujet !) à Mme Vetterlein à l'Université de Münster et Mme Julien à Sciences Po Lille. Cette acceptation repose sur un exposé explicitant d'une part votre choix du sujet et sa place dans votre parcours et d'autre part la problématique retenue.

Le mémoire complémentaire doit répondre aux exigences principales d'un *Bachelorarbeit* ; il n'est pas à proprement parler un mémoire de recherche et peut se fonder sur de la littérature secondaire. Ce mémoire doit être rédigé au choix en français ou en allemand avec un résumé dans l'autre langue. La partie principale doit comporter environ 15.000 mots, le résumé 4500 à 5000 mots. Il compte pour 20 crédits et il est obligatoirement codirigé et évalué par Mme Vetterlein et Mme Julien.

Vous recevez après la rentrée de 5^e année un mail d'information précisant la procédure, le délai de dépôt des sujets et celui de rendu des mémoires pour l'année en cours. Vous pouvez néanmoins d'ores et déjà consulter le « **Petit guide du mémoire franco-allemand complémentaire en FIFA5** » disponible en ligne.